



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GUYANE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Cayenne, mardi 30 mai 2023

Sécurité et délinquance 2023

Bilan de la délinquance en Guyane au 1^{er} mai 2023.

Les quatre premiers mois de l'année 2023 sont marqués par une baisse des atteintes violentes à l'intégrité physique des personnes (– 5,5 %), des comportements portant atteintes à la tranquillité publique (– 2,9 %) et des escroqueries (– 32 %).

Dans la continuité de la tendance observée en 2022, les vols avec arme enregistrés par les forces de sécurité intérieure baissent de – 17,6 %, de même que les vols avec violence qui affichent – 14,3 %.

Pour certains indicateurs qui augmentaient en 2022, la tendance a été inversée de façon favorable au cours de ces premiers mois. Il s'agit notamment des tentatives d'homicide (– 4,9 %), des coups et blessures volontaires (– 7,3 %) et des violences sexuelles (– 7,6 %).

Malgré la baisse des faits de vols avec arme et de vol avec violence, l'ensemble des atteintes aux biens subit une augmentation de +1,2 %, matérialisée notamment par une hausse des cambriolages de logement, des vols de véhicules et des destructions et dégradations.

Le nombre des homicides enregistrés au cours du premier quadrimestre est de 17 faits. Dernièrement, les homicides constatés, les 3 et 7 mai 2023 viennent alourdir ce bilan.

Cependant, le renfort de moyens mobiles ainsi que la réorganisation des services de police ont permis de libérer le travail des enquêteurs. Ainsi, le nombre de personnes placées en garde à vue par les forces de sécurité intérieure est en hausse (+15,8 %).

La lutte contre le trafic international de stupéfiants au départ de la Guyane, dont le gouvernement s'est fait une priorité, est porteuse en termes de résultats.

Depuis le 1^{er} janvier 2023 le nombre total de personnes mises en cause pour des faits de trafic de stupéfiants est en hausse de 32 % avec 208 individus.

Résultats de l'opération de contrôle 100 % à l'aéroport Félix Éboué :

- **4 022 non-présentations à l'embarquement** malgré l'achat de billets d'avion à destination de Paris ont été constatées ;
- **3 391 arrêtés préfectoraux** interdisant l'embarquement ont été pris;
- **185 personnes ont été interpellées ;**
- **143,6 kg de cocaïne** ont été saisis.

Par ailleurs, le nombre des personnes mises en cause pour usage de stupéfiant a également augmenté significativement (+153 %) dans un contexte d'application des amendes forfaitaires délictuelles.

La lutte contre l'orpaillage illégal a impliqué l'engagement de 363 patrouilles au cours des quatre premiers mois de l'année. Au 1^{er} mai, le préjudice infligé aux « garimpeiros » est évalué à 23,6 millions d'euros. Au cours des opérations, 54 armes à feu ont été saisies ainsi que 13 kg de mercure, et près de 1900 carbets ont été détruits.

Contact presse :

**Service régional de la communication
interministérielle**

communication@guyane.pref.gouv.fr

www.guyane.gouv.fr